

Les journées de formation se déroulent à l'Hôtel Boucan Canot
32 rue Boucan Canot 97434 Saint Gilles Les Bains
de 8h30 à 17h00 (Déjeuners compris)

Les objectifs

- Savoir gérer un arbitrage en tant que conseil dans l'arbitrage.
- Appréhender son premier dossier d'arbitrage en tant que conseil.
- Avoir les bons réflexes & Eviter les pièges
- Vous permettre d'aborder l'arbitrage par une formation presque exclusivement pratique, délivrée par une praticienne de l'arbitrage.

La méthode

Chaque séance est organisée sous forme d'un court exposé théorique suivi de l'examen de plusieurs cas pratiques inspirés de cas réels.

Le formateur



Caroline Duclercq
ASSOCIÉE- CABINET ALTANA

- plus de 15 ans d'expérience en arbitrage international
- conseille des entreprises françaises et étrangères
- intervient en tant que conseil ou arbitre dans de nombreuses procédures d'arbitrage commercial ad hoc ou régies par les règlements des plus grandes institutions d'arbitrage (ICC, AFA, CMAP, LCIA, Stockholm, SIAC, etc)
- expérience en civil law et common law
- intervient particulièrement dans des arbitrages relatifs à des contrats d'ingénierie et de construction (FIDIC notamment), des accords internationaux de vente ou de services, des accords de distribution et de licence, des partenariats entre actionnaires ou de joint-venture et dans des dossiers concernant les secteurs de l'énergie (pétrole et gaz), les infrastructures, les télécommunications, l'hôtellerie, l'industrie pharmaceutique
- conseille également régulièrement des clients dans des procédures de mesure provisoires pré-arbitrales, procédure d'urgence, ou encore d'annulation et d'exécution des sentences devant les juridictions françaises

Le programme :

1. Analyser les risques avant d'initier une procédure d'arbitrage : Avantages/Inconvénients de l'arbitrage
2. Rédiger une clause compromissoire et éviter les clauses pathologiques
3. Comment solliciter des mesures provisoires en présence d'une clause compromissoire : arbitre d'urgence ou juge des référés ?
4. Choisir son arbitre : « tant vaut l'arbitre, tant vaut l'arbitrage »
5. Rédiger une demande d'arbitrage/réponse à la demande d'arbitrage et les autres mémoires
6. Le contrat d'arbitre/Acte de mission : la nécessité de bien encadrer la mission des arbitres
7. Négocier un calendrier de procédure
8. Les différentes ordonnances de procédure : ce que vous pouvez demander à un tribunal au cours de la procédure et les incidents de procédure à éviter
9. L'administration de la preuve en arbitrage : ce qu'il faut savoir pour bien préparer son dossier : preuve écrite (procédure discovery) et preuve orale (audition des témoins/Experts)
10. L'audience : une audience « hybride » entre civil law et common law
11. Les mémoires après audience et sur les coûts
12. La sentence (quelles mentions pour vous assurer de l'efficacité de la sentence?) et sa notification
13. Obtenir l'exécution de la sentence
14. Quels sont les recours contre la sentence : appel ? annulation ?